



Les rapports entre Maitre Michelle Ndoki et le MRC sont devenus tumultueux.

Maitre Michelle Ndoki, en 2023 lors de la prochaine convention du MRC, sera candidate à la présidence du parti.

La militante politique et avocate réputée, s'est illustrée ces derniers jours par un soutien étrange apporté à son confrère Maitre Tamfu Roger. Ces deux cadres du MRC sont déterminés à reverser Maurice Kamto par tous les moyens afin de s'emparer de la tête du parti.

Me Tamfu Richard, Secrétaire National chargé de la Réforme et de la Modernisation de l'Etat et Communicant, est attendu au conseil de discipline du parti. Il est reproché à ce dernier d'avoir [critiqué avec véhémence l'âge de Maurice Kamto](#) en soutenant ouvertement la candidature de Maitre Michelle Ndoki, candidate déclarée à la présidence du parti.

Me Ndoki sur les réseaux sociaux a écrit: « **Aucune exclusion, aucune manœuvre d'intimidation, aucune opération de boycott de concert, aucun saccage de boutique pendant la nuit, aucune agression d'artiste, aucune campagne de dénigrement dans les réseaux sociaux n'empêchera ça. Ce parti n'appartient pas à Maurice Kamto** ».

Une sortie disproportionnée et inopportune qui a fait réagir le parti de Maurice Kamto «**Il ne fait**

l'ombre d'aucun doute qu'à travers ce message, Madame Ndoki Michèle Sonia accuse sans aucune preuve le Président Maurice Kamto et partant le MRC et ses militants, d'avoir orchestré des actes d'intimidation, de boycott et d'agression d'artiste, de saccage de boutique pendant la nuit, une campagne de dénigrement sur les réseaux sociaux», a fustigé dans un communiqué publié ce jour Me Ndong Christopher, Secrétaire Général du MRC.

Pour ce membre du directoire les « allégations » de Michèle Ndoki sont d'autant plus « mensongères et diffamatoires » qu'elles frisent une conspiration avec le régime dans le but de détruire le MRC et son leader.

« Il convient au demeurant de rappeler que c'est sur la base des accusations de cette nature que plusieurs militants du MRC ont été à plusieurs reprises arrêtés, torturés, mis en détention, condamnés à des lourdes peines d'emprisonnement au cours duquel certains sont morts et d'autres tombés gravement malade », a ajouté l'homme politique, indiquant également que les poursuites disciplinaires seront engagées contre Michelle Ndoki.